

PEUPLE ET CULTURE

bulletin
d'information

NOUVELLE SÉRIE

juin 1971

N° 16

nous rappelons à nos adhé-
rents que nous retirons du
fichier les cartes des personnes
n'ayant pas réglé leur cotisa-
tion pour l'année 1971

sommaire

1	éditorial	5
---	-----------------	---

2	compte rendu du comité directeur du 28 février 1971	8
---	---	---

●	PROBLEME DU CAPASE	9
---	--------------------------	---

●	LES ACTIVITES DU MOUVEMENT : PROBLEMES DIVERS ..	12
---	--	----

●	BILAN FINANCIER : LE COMPTE D'EXPLOITATION 1970	14
---	---	----

●	LA POLITIQUE DE FORMATION CONTINUE DES ANIMATEURS PERMANENTS ET BENEVOLES..	16
---	---	----

●	REFLEXIONS SUR LA REFORME DES STRUCTURES DE PEC. L'ACTION CULTURELLE EN 1971	17
---	---	----

3 séance inaugurale au haut-comité de la jeunesse, des sports et des loisirs, 29 mars 1971 21

- EXTRAITS DU DISCOURS DE M. COMITI, SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS 21
- EXTRAITS DU DISCOURS DE M. CHABAN-DELMAS, PREMIER MINISTRE 23
- RESUME DE L'INTERVENTION DE M. BONNET, PORTE-PAROLE DU CNAJEP 25

4 documents 27

- L'EDUCATION DES ADULTES EN SUEDE, CONFERENCE DU BUREAU EUROPEEN DE L'EDUCATION DES ADULTES 27
- INFORMATIONS STATISTIQUES DE LA FEDERATION DES UNIVERSITES POPULAIRES ALLEMANDES 34

● VOYAGE D'ETUDES EN GRANDE-BRETAGNE : UNIVERSITE ET EDUCATION PERMANENTE	36
● LA NOUVELLE LOI SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	38
● LES STAGES MUSIQUE DE PEUPLE ET CULTURE	40
● APPEL DE L'ASSOCIATION FRANCE-ALGERIE	48
● ACTIVITES NATIONALES PEC DANS LES DEUX ALLEMAGNES EN 1971-72	50

5 notes de lecture..... 51

● ANIMATION CULTURELLE ET POUVOIR, dossier ADRAC, n° 14, janvier-février 1971	51
● LA SOCIETE DE CONSOMMATION, SES MYTHES, SES STRUCTURES DE J. BAUDRILLARD	52
● LA SOLITUDE DES AUTRES, DE B. CACERES	54
● L'ECOLE BLOQUEE, DE Suzanne CITRON	55

● LA PRATIQUE DU TRAVAIL EN GROUPE, DE G. FERRY	56
● LA FIDELITE, DE J. GONDON-NEAU	57
● GREVES REVENDICATIVES OU GREVES POLITIQUES	58
● LIBERER L'AVENIR, DE Ivan ILLITCH	59
● L'INFORMATION, NUMERO SPECIAL, PRESSE - ACTUALITE	60
● L'OUVRIER FRANÇAIS EN 1970 ..	62
● GESTION DES COOPERATIVES, DE E. H. THOMAS	63

PEUPLE ET CULTURE, 27, Rue Cassette - Paris-VI^e

Revue d'Education Populaire

Directeur Gérant : J. Dumazedler

Rédacteur en Chef : B. Cocérés



Copyright Peuple et Culture Tous droits de reproduction réservés

Com. Parit. 33.096

Dépôt légal : 3^e trimestre 1971

Imprimerie Hermel, 49, rue Hermel - Paris-19^e

éditorial

Comme lecture de vacances, les adhérents et amis de Peuple et Culture recevront un numéro de leur bulletin très riche en informations. La vie du Mouvement, dans ses instances nationales et dans ses voyages d'études à l'étranger, des événements majeurs qui se sont produits dans le vaste domaine de l'éducation permanente, tels que le redémarrage du Haut-Comité de la Jeunesse et le vote de la loi sur la Formation professionnelle continue y trouvent leur place aussi bien qu'une douzaine de notes de lecture portant sur des ouvrages dont nous recommandons la lecture. En ajoutant à ces textes la Présentation des activités de PEC en 1971 parue en février ainsi que le catalogue commun des publications de Culture et Liberté, de la Fédération Nationale Léo Lagrange, de la Fédération Nationale des Foyers Ruraux et de Peuple et Culture qui va être disponible incessamment, adhérents et amis disposeront d'un ensemble de documents particulièrement bien fournis et divers.

D'autres textes non moins importants et significatifs n'ont pu être joints à ce numéro dans la mesure où ils se rattachent à des activités qui se sont déroulées à la fin du mois de juin, trop tard pour un bulletin qui doit être entre les mains des lecteurs avant la mi-juillet. Le Comité directeur s'est réuni une nouvelle fois le 20 juin 1971 à

Chambon près de Clermont-Ferrand. Une fructueuse réflexion sur la programmation pour 1971-1972 a pu s'y dérouler, qui a donné lieu à l'élaboration de documents très importants. Nous rendrons compte de ces travaux dans le bulletin qui paraîtra à la rentrée.

Il en va de même des trois journées de travail des quatre associations qui ont eu lieu, pour la deuxième fois, du 22 au 24 juin 1971, cette fois-ci à Nogent-sur-Marne au siège de Culture et Liberté. La convergence fondamentale de nos orientations s'y est confirmée et des décisions positives ont été prises pour continuer la mise en convergence de nos activités dans les domaines où ce rapprochement paraît utile. C'est ainsi qu'à partir de la rentrée fonctionnera, rue Cassette, le nouveau service commun des quatre associations pour les éditions, la documentation et la diffusion. Le compte rendu détaillé des journées de Nogent paraîtra également dans le bulletin de la rentrée.

A la veille du départ en vacances, a démarré au siège de PEC une nouvelle activité, « l'Apéritif des Formateurs » qui réunira une fois par mois nos amis intéressés par les problèmes de formation, autour d'un responsable d'expériences ou d'un auteur d'ouvrage. Ce groupe s'ajoute ainsi à ceux qui ont commencé leurs travaux en mai et juin autour des thèmes « Université et Education permanente » et « Enseignement secondaire et Education permanente », initiatives dont il est question dans le présent bulletin. A eu lieu également en juin une rencontre de ceux de nos amis qui suivent le plus fidèlement nos diners-débats. Le programme pour la saison 1971-1972 a pu être précisé dans ses grandes lignes. Les travaux du C.E.P. pour une analyse critique des études et rapports du VI^e Plan en matière culturelle ont pu être achevés. Leur présentation aura lieu en automne au cours d'un week-end d'études sur les problèmes et perspectives de la politique culturelle. Pendant ce temps, les groupes régionaux PEC multiplient

leurs activités, souvent dans des directions nouvelles dont le mouvement tout entier tirera avantage. Universités régionales du Nord et de la Haute-Normandie, universités populaires de la Corrèze, initiatives de l'Isère dans les domaines du troisième âge, des immigrés, des jeunes travailleurs, des voyages d'études en Grande-Bretagne sur l'ouverture de l'école sur la vie, échanges franco-allemands de jeunes travailleurs en Provence, travaux sur les nouveaux rapports ville-campagne à PEC Midi-Pyrénées, recherches sur l'éducation de la sensibilité et sur les problèmes de l'environnement en Haute-Savoie, sur la politique culturelle des villes à PEC-Loire... l'on risque d'être injuste pour les uns comme pour les autres, en ne mentionnant que ces quelques points choisis au hasard.

Un mouvement qui va de l'avant, au service d'orientations claires, celles qui ont été définies à l'Assemblée générale de 1969, au milieu de grandes difficultés certes, mais en liant continuellement l'innovation créatrice ou exploratrice, l'attitude expérimentale, l'approche rationnelle et scientifique à une tradition déjà sérieuse, à la fidélité aux principes de notre départ : c'est ainsi que Peuple et Culture voudrait être perçu et vécu par ses amis et adhérents auxquels le Bureau National souhaite des vacances heureuses, de détente, de divertissement et de développement.

compte rendu
du comité directeur
de peuple et culture
28 février 1971

PRESENTS

Mesdames BOURGEOIS, De GISORS, LACOMBE, MONTEILLER, RIGUET

Messieurs CACERES, CHOSSON, DOUBLE, DUMAS, DU-MAZEDIER, GILMAN, JACQUEY, JEAN, LAVY, LEGRAND, LEMARCHAND, LENGREND, MARIET, ROUSSIEZ, ROVAN, SMAGGHE, VALMY-FAUX

INVITES

Mesdames P. BORKER, M. NAHON

Messieurs J. GUENEE, F. QUILEZ, F. THEBAUD

Le Président ouvre la séance en évoquant la mémoire de quatre camarades disparus : **Robert BERTHOUMIEUX** qui fut, pendant de longues années, Vice-président de

Peuple et Culture; **Jacques EUGENE**, l'un des fondateurs des Maisons de Jeunes et de la Culture; l'instituteur **Félix FERLET**; **Edouard BILLION**, Ingénieur général civil.

Il salue le Président de PEC-Nord, F. THEBAUD et le Secrétaire général de la Corrèze, F. QUILEZ, invités au Comité directeur.

Les membres du Comité directeur sont ensuite invités à poser des questions aux responsables nationaux et aux permanents présents.

PROBLEME DU CAPASE

Un certain nombre de stages régionaux ont été agréés, une autre liste présentée par PEC-National est en instance, mais on ne connaît toujours pas le mode de financement des stages; s'ils doivent être une source de difficultés financières, il faudra les regrouper avec les Universités.

F. THEBAUD évoque le problème des animateurs qui suivent les stages CAPASE, avant d'avoir passé le BASE; il faudrait obtenir que les unités de valeur leur soient comptées rétroactivement. Cette demande pourrait être faite au nom du Comité directeur des quatre associations (1) à travers le CNAJEP. Le Bureau national a conseillé à toutes les régions de solliciter leur entrée dans les CODEPSE et les COREPSE; seules les régions Nord et Haute-Normandie, qui organisent leurs propres universités, ont préféré présenter directement leurs stages sans passer par le National.

(1) Culture et Liberté, Fédération Nationale des Foyers Ruraux, Fédération Nationale Léo Lagrange.

Cf. Bulletin PEC N° 14, novembre 1970, pp. 26-32.

N° 15, janvier 1971, pp. 16-17.

On fait ensuite le point du problème, région par région. J. ROVAN souligne l'originalité, par rapport au reste de la France, de la région parisienne qui regroupe 40 % de la population française. A Paris, on est contraint de faire d'abord d'offre de stages; on voit ensuite s'il y a des « clients ». Dans les régions, chacun connaît et peut évaluer sa clientèle; les stages agréés pouvant être reconnus comme unités de valeur pour le CAPASE, l'opération est sans risques. J. F. CHOSSON propose **une réflexion en profondeur sur le CAPASE et sur l'animation; l'animateur doit avoir une formation générale, mais aussi une technique ferme et précise, tandis que l'examen par unités de valeur favorise la dispersion.**

J. ROVAN évoque son expérience de professeur à Vincennes: le système des unités de valeur pose partout ce problème, dans la mesure où l'on adopte depuis 1968 un système pédagogique auquel personne n'avait réfléchi. Très souvent, les jeunes qui préparent le CAPASE manquent de culture générale; or, on ne peut faire de technicité que sur un fond de culture générale d'un certain niveau. Le BASE devrait sélectionner les gens capables de s'adapter à des techniques plus spécialisées; il ne remplit pas toujours ce rôle. Faut-il toujours rejeter l'exposé magistral? N'est-ce pas sacrifier à la mode? Un certain nombre de connaissances sont indispensables.

F. THEBAUD pose un deuxième problème pédagogique qui est, lui aussi, général, celui du **contrôle**. A l'Université, la sélection se fait surtout par abandon en cours d'année; il est difficile de refuser une unité de valeur aux étudiants (60 % du total à peu près) qui ont vraiment participé de bout en bout aux exposés et aux travaux écrits. La difficulté supplémentaire avec les animateurs, c'est que, possédant une expérience concrète, ils sont extraordinairement réticents devant une réflexion qui remet en cause leur action. Dès qu'on tente d'aller au-delà de leur expérience quotidienne, on entre dans le domaine d'un certain

conformisme politico-philosophique qui se traduit par des slogans et on risque le blocage. On ne nous a jamais demandé de contrôler, au moyen du BASE, un niveau de connaissances, mais de déceler des tempéraments d'animateurs. N'est-on pas enclin à une certaine indulgence devant quelqu'un qui s'exprime de façon malhabile, mais qui a le contact avec son public et qui est ouvert au monde extérieur ?

G. JEAN distingue trois problèmes : celui des **formateurs** : il faut leur faire sentir **la différence qui existe entre la formation initiale et la formation de type recyclage**; celui du **contrôle des connaissances** : la moitié des étudiants dans tous les domaines n'arrivent pas au contrôle final; et c'est très important au niveau de l'éducation populaire parce qu'il y a un critère essentiel de persévérance dans l'action; le troisième problème est celui de **la validation des connaissances**; quels critères va-t-on adopter pour évaluer ce qu'on appelle la valeur humaine du postulant ? Il est intéressant de voir qu'à chaque instant on rencontre le même problème, que ce soit au niveau de l'enseignement supérieur ou au niveau de l'éducation des adultes. Comment trouver un équilibre entre l'exigence de la compétence et le refus d'une sélection abstraite ?

Comment valoriser l'expérience des animateurs de Foyers et Maisons de Jeunes qui faute de temps, ne peuvent pas envisager de s'inscrire aux stages CAPASE ? Quelques facilités sont actuellement données ? Réduction de formation, travaux écrits remplaçant certains stages ? La question mérite d'être étudiée à fond.

Il faudrait avoir des indications précises sur le type de gens qui se présentent; trop souvent, ce sont des ratés de l'enseignement qui pensent, bien à tort, trouver une porte de sortie dans l'éducation populaire, alors que les animateurs valables sont, eux, dans de mauvaises conditions pour réussir à l'examen.

● DECISION

Le Comité directeur est unanime pour souhaiter, à la lumière de l'expérience des stages CAPASE, une discussion générale sur le problème de l'animation, pour en tirer une politique et des revendications communes aux quatre associations.

LES ACTIVITES DU MOUVEMENT : PROBLEMES DIVERS

● DINERS-DEBATS

Le fichier comprend 800 personnes, avec en moyenne, 10 % de participants et 180 abonnés aux comptes rendus, qui paraissent désormais régulièrement.

● EDITIONS

En ce qui concerne **les fiches de lecture**, on ne peut rationaliser une production que si l'on fait paraître 10 fiches par an; mais il faudrait alors un fonds de roulement. Nous pouvons au maximum éditer, faute de crédits, 5 fiches de lecture par an, ce qui rend aléatoire toute politique de choix systématique.

Nous sommes en train d'élaborer une convention qui financerait **cinq fiches par an, sur les problèmes du monde rural**; dans ce secteur, l'effort de rationalisation sera possible.

1970 n'a pas vu la parution de livres nouveaux, mais de nombreuses rééditions : **Histoire de l'Education Populaire, la Poésie, les Consommateurs**. Certains en sont à leur 2^e, 3^e ou 4^e édition; **Le Roman**, de G. JEAN doit paraître fin 1971, **Le Tourisme** de M. BOYER début 1972.

Nous sommes heureux d'annoncer que **G. JEAN** vient de se voir attribuer le **prix François VILLON de poésie** pour son livre **Les Mots et les jours**.

Les quatre associations ont formé un groupe de travail en vue **d'une politique commune d'édition** qui comporte trois stades :

- informer chaque association des publications des trois autres,
- essayer de voir quelles publications communes on peut envisager,
- grouper l'ensemble des responsables des éditions des quatre associations 27, rue Cassette.

● COOPERATION INTER-ASSOCIATIONS

Nous avons obtenu une subvention pour installer le centre de documentation inter-associations rue Cassette.

Le Comité directeur a décidé **d'organiser dans toutes les régions des réunions d'information sur la collaboration des quatre associations**. Une réunion a déjà eu lieu dans le Nord. Les quatre associations ne sont d'ailleurs pas toutes représentées dans chaque région et la plupart n'ont pas, contrairement à PEC, de structure régionale. Les régions doivent avoir beaucoup d'autonomie dans ce secteur et déborder le cadre des quatre, toutes les fois que c'est possible. (Ligue C.E.M.E.A., Eclaireurs de France...) L'alliance des quatre a déjà une réelle signification sur le plan de l'action extérieure; au G.E.R.E.A., par exemple, l'unité du groupe est perçue. Le fonctionnement du regroupement est assez lourd à cause de la fréquence des réunions (4 à 5 fois par mois); mais aucune communauté ne peut se fonder sur une réunion annuelle. En juin prochain, les quatre Comités directeurs seront réunis au cours de trois journées de travail.

Les universités d'été dernier ont rapporté 30 000 F. Un secteur nettement déficitaire, ce sont les dîners-débats, il y a un déficit de 500 à 600 F chaque fois (frais postaux, diffusion) mais ils sont fructueux sur le plan des Relations publiques. Le plus gros poste de dépenses est celui des frais de personnel. Le nombre des secrétaires devra être diminué.

L'autofinancement de notre mouvement (cotisations, produit des éditions, de la formation, contrats) est en augmentation continue mais on doit constater que les cotisations restent un poste faible pour un mouvement de militants, puisque, sur un budget total de 1 500 000 F elles représentent seulement 35 000 F. Beaucoup d'entre nous et de nos amis sont prêts à donner à leur mouvement des centaines d'heures de travail qui représentent des centaines de milliers de francs, mais hésiteraient à verser 30 F de cotisation au lieu de 20. Une image tout à fait différente de nos finances résulterait d'une comptabilité qui intégrerait dans le budget les prestations en nature, notamment les heures de travail des bénévoles et les heures de travail bénévoles des salariés. Il serait également intéressant d'établir une comptabilité intégrée de l'ensemble du complexe PEC avec tous les budgets des régions.

● DEBAT

Doit-on augmenter la cotisation ? Des syndiqués versent parfois 4 % de leur traitement comme cotisation syndicale. Une augmentation n'aurait cependant de sens qu'après la réforme des statuts de PEC. Actuellement, elle n'apporterait probablement qu'une très faible amélioration du point de vue trésorerie et risquerait de faire perdre des adhérents.

Dans certains cas, PEC ne fait pas payer assez cher ses services pédagogiques; il vaudrait mieux augmenter le nombre et le taux des bourses tout en demandant davantage à ceux qui sont envoyés par des entreprises ou des administrations.

● POLITIQUE MUSICALE

Le Comité directeur souhaite :

- une expansion des activités de PEC dans ce domaine (cf. la note de M. VIGNAL, p. 40),
- une réflexion plus poussée d'une politique démocratique de développement culturel dans le secteur musical.

● VOYAGES D'ETUDES

Un certain nombre de voyages régionaux devraient faire l'objet d'une réflexion commune du mouvement. Jusqu'à présent, PEC se contente de publier les comptes rendus fournis par la région. Les voyages d'études sont des voyages « engagés », ils correspondent à une action locale bien précise, ce qui rend les comptes rendus insuffisamment éclairants. Chaque expérience de ce genre doit pouvoir être utilisée et exploitée par le Mouvement tout entier.

BILAN FINANCIER :

LE COMPTE D'EXPLOITATION 1970

En 1971, la subvention Jeunesse et Sports a été augmentée de 8 %. L'an passé, nous avons subi une réduction de 25 % par rapport à 1969. Le compte d'exploitation 1970 se termine par un déficit non négligeable.

Nous ne pourrions pas nous en permettre autant en 1971; et il faudra commencer à résorber le déficit antérieur. Si nous envisageons la résorption sur quatre ans, il faudra réaliser des économies substantielles en 1971 ou augmenter les recettes.

Le poste « Formation » rapporte des bénéfices importants.

LA POLITIQUE DE FORMATION CONTINUE DES ANIMATEURS PERMANENTS ET BENEVOLES

EXPOSE DE M. JACQUEY

Il s'agit de former des cadres prêts à prendre la relève. Si nous ne prévoyons pas ce travail de formation, certaines de nos activités sont menacées d'extinction. Nous devons aussi souligner la situation de dénuement, d'extrême isolement, d'abandon où travaillent les animateurs et le besoin de confrontation, d'échanges qu'ils ressentent. Nous constatons la démobilisation extrêmement rapide d'animateurs engagés dans des expériences dont tout portait à croire qu'elles étaient pensées, productives, intelligentes et bien analysées.

On en vient donc à se demander **ce que pourrait être une formation continue beaucoup plus proche de l'engagement, de l'implication locale, des difficultés vécues des animateurs au plan des régions, des villes.** S'il existe dans telle région une équipe de dix à quinze animateurs (PEC et autres) qui ait pris l'habitude d'un travail en commun, s'ils ont le désir de confronter leurs activités, ne peut-on envisager pour eux une expérience de formation continue qui les soutienne, les aide à progresser ? Il s'agirait de rythmer l'année de rencontres, week-ends, d'activités à la demande des groupes, pour leur permettre de rencontrer ceux qui, dans le mouvement, méritent de l'être. Un des aspects essentiels de l'existence et de la réalité de PEC, n'est-il pas de **centrer nos efforts sur notre propre formation et de vivre comme un groupe de réflexion et de recherche pédagogique ?** Le problème du contenu de cette formation est aussi posé.

Il existe notamment à PEC trois lignes de forces, expression écrite, expression orale, lecture, pour lesquelles la demande est très forte (régions, universités, organismes

d'adultes qui ont à former aux méthodes de travail intellectuel) et pour lesquelles nous avons des spécialistes compétents. Il faut de plus en plus **choisir quelques axes privilégiés** sur lesquels nous avons nationalement compétence et audience. Mais ayons le courage de mener les choses jusqu'au bout. Il n'y a pas de véritable contrôle de résultats tant que ceux que nous avons mis en formation, ne sont pas entrés dans la production.

A Peuple et Culture, nous ne ferons jamais de la recherche fondamentale, nous utiliserons ceux qui en font. Qu'est-ce qui a fait le succès de l'entraînement mental ? c'est une technologie transmissible à différents niveaux d'apprentissage.

REFLEXIONS SUR LA REFORME DES STRUCTURES DE PEUPLE ET CULTURE L'ACTION CULTURELLE EN 1971

● EXPOSE DE J. ROVAN

Qu'est-ce que Peuple et Culture en 1971 ? Et qu'est-ce que Peuple et Culture veut être en 1971 ?

Avant d'en venir à une réflexion sur les structures juridiques, il faut d'abord prendre conscience de **l'extraordinaire diversité des situations qui se trouvent réunies à Peuple et Culture** et dont il est difficile de découvrir les dénominateurs communs. Où est le principe d'unité de ce conglomerat ? Quels sont les objectifs ? Plus je pense à la réforme des structures, plus il me paraît difficile d'imaginer un texte juridique qui rende compte de cette diversité et des communautés qui composent le mouvement. En même temps, il est évident qu'un organisme a besoin de ce genre de « squelette », de forme qu'est un statut. Celui que nous avons actuellement n'a qu'un avantage négatif : son extraordinaire souplesse...

Sans réforme, sans modernisation, n'irons-nous de plus en plus à la dispersion, à l'incohérence des communications à l'intérieur du mouvement ? Lors de la réunion du Bureau National qui s'est tenue dans le Nord, nous étions tous sensibles au fait qu'il nous manquait maintenant cette période de vie en commun où l'on prenait un pot ensemble, où on se disputait, où on discutait. La nostalgie de ces journées d'Houlgate ou de Boulouris montre combien **le besoin de communications est mal satisfait.**

La définition d'un statut apparaît finalement comme une conséquence : si nous savons ce que nous voulons devenir, la rédaction des statuts n'est plus qu'un travail de techniciens.

J'évoque maintenant un certain nombre de problèmes que nous devons tenter de dominer et qui me semblent faire partie de la culture que nous avons à vivre, à communiquer, à créer ensemble.

Le premier changement énorme dont nous prenons conscience, c'est **la croissance démographique** : dans un monde de six milliards d'humains, que seront nos responsabilités ?

La deuxième question qui rejoint la première concerne **l'accélération de la destruction de l'univers naturel et parallèlement, les problèmes que pose l'édification d'une seconde nature née de la volonté des hommes.** Les deux idées s'enchaînent, car nous passons inévitablement de la recreation de l'univers à la créativité de l'homme ; la créativité c'est le besoin que ressent chacun, même s'il le formule mal, de participer à cette nouvelle phase de la création. Personne ne se contente plus d'être créé et tout le monde a besoin, à un niveau plus conscient qu'autrefois, d'être un élément moteur et producteur de la création. Dans le domaine de l'expression, ce ne sont pas des techniques d'expression orale ou écrite que nous avons à transmettre ; nous devons promouvoir un travail de recherche avec des hommes qui ont la volonté d'être des créateurs.

Troisième point : **il faut rendre la politique au peuple et le peuple à la culture, mais une culture qui intègre la totalité de la culture humaine qui, de plus en plus, est scientifique.** Nous avons presque tous été sensibilisés aux sciences humaines; mais la dimension mathématique, les sciences de la matière sont absentes de l'image de la culture que nous nous efforçons de construire et que nous communiquons.

Quatrième point : Ne serait-il pas essentiel de **penser l'éducation permanente par rapport aux possibilités de féconder le travail, de le désaliéner, de le déconditionner,** pour qu'il apparaisse au plus grand nombre, non comme du temps perdu, mais comme du temps d'authentification ?

Cinquième point : **tenons-nous compte de la réalité et de la diversité des êtres humains dans l'établissement de la carte des cursus existentiels ?** Nous sommes frappés par le fait qu'il y a de plus en plus de jeunes pour qui rester à l'école jusqu'à vingt ans, faire des études supérieures, représente une source d'inquiétude, d'aliénation. Nous voyons naître un romantisme de la présence du monde; on veut être ailleurs que sur les bancs de l'école.

Sixième point. **Que peut-être un Mouvement de culture populaire dans une « province » comme la France ?** Un Peuple et Culture français peut-il rester uniquement français ? Mais, quand on pense que dans chaque province le National est une abstraction, que serait un Peuple et Culture transnational ? Cela nous amène à réfléchir sur nos responsabilités dans un monde total, par rapport au Tiers Monde en particulier. Serons-nous les vecteurs d'une culture de citoyen du monde ? La complexité du monde a augmenté en vingt-cinq ans de façon angoissante et dramatique. Je suis épouvanté par l'immensité des tâches, la faiblesse du nombre, du temps disponible.

● DEBAT

PEC répond-il véritablement aux besoins de notre temps ?

Par exemple, nous faisons toujours des fiches de lecture pour les 40 % de lettrés, mais pas pour les 60 % d'autres qu'il faudrait conduire à la lecture.

Il faut travailler à deux niveaux, pour ceux qui en ont le plus besoin, mais aussi pour ceux qui semblent en avoir le moins besoin, « les riches » sur le plan culturel. Les employés d'I.B.M., qui bénéficient d'un taux d'heures de cours analogue à celui d'une Fac comme Nanterre, ont exigé un temps de réflexion sur le devenir de la société. Donc, même pour des gens enfermés dans une coquille de plénitude, il se manifeste de fortes inquiétudes. Or les responsables de la formation I.B.M. sont plus embarrassés par un problème de culture générale que par l'initiation à l'informatique.

Il faut s'attendre à ce que **le problème Tiers Monde devienne central en l'an 2000.** A l'heure actuelle, l'écart entre le revenu moyen des gens du Tiers Monde et celui des sociétés avancées va de 400 à 2 500 dollars. Mais dans dix, quinze ans, il aura doublé, dans l'hypothèse la plus optimiste.

J. DUMAZEDIER suggère que soit lancée l'idée de la « Maison du Tiers Monde » dans chaque ville à la place du Foyer africain et pense que nous devrions être les premiers à nous battre là-dessus.

On est frappé de constater, dans les Mouvements d'éducation nouvelle que **des gens qui essaient d'être à la pointe de la pédagogie sont absolument étrangers aux conceptions que la pédagogie nouvelle introduit dans l'école (télévision, magnétoscope, magnétophone...).**

Quel pourrait être le rôle d'un groupe comme le nôtre pour **diffuser un certain nombre d'idées nouvelles en liaison avec les progrès techniques et les découvertes dans le domaine audio-visuel ?**

séance inaugurale au
haut-comité de la jeunesse,
des sports et des loisirs
29 mars 1971

La réunion inaugurale du Haut-Comité a eu lieu le 29 mars 1971, sous la présidence de M. CHABAN-DELMAS, en présence de M. COMITI.

B. CACERES, président de Peuple et Culture et membre du Haut-Comité assistait à cette réunion.

EXTRAITS DU DISCOURS DE M. COMITI,
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE LA
JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS,
PRESIDENT DU HAUT-COMITE

● DEFINITION DU HAUT-COMITE

« Le Haut-Comité de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, doit être un organisme nouveau, dans son esprit comme dans ses méthodes, capable d'assister l'action des

responsables de la politique menée dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire, des sports et des loisirs; le cas échéant, il doit être à même aussi d'infléchir cette politique dans les directions et vers les objectifs que réclament les citoyens de notre pays, et, en tout premier chef, la jeunesse. »

● LE CONSEIL DE L'EDUCATION POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

« Le Conseil de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports, institué au sein du Conseil supérieur de l'Education nationale, sera maintenu : il devrait normalement reprendre bientôt ses travaux. »

● INSTITUTIONS INTERMINISTERIELLES

« Un second thème de réflexion me paraît important et urgent également : c'est le projet d'institutions interministérielles que je me suis engagé, lors des discussions que nous avons eues l'année dernière à propos du Haut-Comité, à vous soumettre dès la première séance. Là encore, il s'agit d'une question pour laquelle il convient que vous déterminiez à présent une manière de travailler. Je dirai simplement à propos de ce projet qu'il émane pour l'instant de certains d'entre vous seulement et qu'il importe, par suite, de lui donner une forme et un contenu accepté par tous.

● LE HAUT-COMITE, ORGANISME DE RECHERCHES

« Le Haut-Comité est également un organisme de recherches et d'études. Il devra s'attacher à ce titre, spontanément, à attirer l'attention des Pouvoirs publics sur toutes les formes qu'il convient d'apporter dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire, des sports et des loisirs. Je ne m'étendrai pas plus sur ce point, puisque par

définition, l'initiative doit venir de vous-mêmes. Je suis sûr d'ailleurs que vous êtes déjà prêts à faire œuvre utile.

C'est d'ailleurs un aspect essentiel de la mission du Haut-Comité. Organisme de recherche, il doit être également un interlocuteur pour les Pouvoirs Publics. »

EXTRAITS DU DISCOURS DE M. CHABAN-DELMAS, PREMIER MINISTRE

● ROLE DES ASSOCIATIONS ET DES ANIMATEURS SPORTIFS

« Nul ne conteste le très utile travail des associations pour former leurs adhérents et encadrer l'activité sportive des pratiquants; le dévouement bénévole des animateurs et dirigeants mérite notre gratitude et notre soutien. »

● PLEIN EMPLOI DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

« Il faut observer dès maintenant la nécessité d'utiliser à plein les équipements existants ou à venir. Nous ne sommes pas riches au point que chacun dispose d'une « chasse gardée », soigneusement cadenassée aux heures creuses. Il est absolument inadmissible que des gymnases scolaires soient fermés à dix-huit heures, alors que les associations et le grand public pourraient les utiliser précisément aux heures de fermeture et durant les fins de semaine. Les municipalités, les associations et les autorités scolaires devront impérativement s'entendre pour assurer le plein emploi des équipements en vue du plus grand service de la population. »

● RÔLE DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

« Toute grande œuvre sociale est en effet une œuvre collective; elle nécessite le relais des associations, tant pour construire des projets d'ensemble à partir des citoyens que pour les réaliser; je n'ai pas plus que vous d'illusion sur la représentativité des associations, le faible pourcentage de français qu'elles rassemblent, le décalage entre leurs idéaux et leur organisation et l'anarchisme foncier du caractère français. Mais loin de vous en railler, je ne peux que vous féliciter davantage d'essayer contre vents et marées de développer ce que les hommes ont de meilleur en eux : l'intelligence partagée, la solidarité ressentie, l'amitié agissante.

Il faudra donc sans illusion et sans découragement reprendre la question des équipements socio-éducatifs et des modalités de l'animation. Vous le ferez sans vous accrocher trop aux formules anciennes parfois dépassées, sans procès d'intention quand d'autres veulent tenter de nouvelles expériences. Comme pour tous les problèmes fondamentaux de la vie sociale, vos progrès ne pourront être qu'imprécis, irréguliers, incertains. Ce n'est certes pas moi qui vous en ferai grief et le Secrétaire d'État s'ingéniera à faciliter votre action. »

● CARACTÈRE INTERMINISTÉRIEL DU HAUT-COMITÉ

« Dans la mesure où vos recherches ou propositions concernent différents ministères, vous disposerez parmi vous des représentants des quatorze d'entre eux qui vous touchent le plus. Ces représentants sont d'un échelon assez élevé pour dialoguer avec vous en connaissance de cause. Cela ne vous empêchera pas, au cas où des questions de

première importance devraient être traitées longuement avec certains ministères, de créer des commissions bilatérales types « Armée-Jeunesse ». Mais je vous demande instamment de ne pas céder à la mode administrative française et de ne pas créer de commissions supplémentaire dont l'utilité n'ait été au préalable rigoureusement prouvée dans la pratique.

De toute façon, la plupart des sujets que vous aborderez auront sous l'angle administratif, **un caractère interministériel** marqué et seront donc traités dans le cadre du Haut-Comité. Vous voudrez bien noter que le Secrétaire d'Etat qui le préside est un Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, et qu'il ne préside pas le Haut-Comité seulement en tant que gérant les équipements sportifs et socio-éducatifs, mais en tant que représentant le Premier Ministre pour toutes les questions de jeunesse, de sports et de loisirs.

RESUME DE L'INTERVENTION DE M. BONNET, PORTE-PAROLE DU CNAJEP

Au nom des élus du Collège Jeunesse et Education Populaire, Pierre BONNET, Président 1970 du CNAJEP, exprime brièvement sa satisfaction de participer à cette séance solennelle d'ouverture du Haut-Comité de la Jeunesse, Sports et Loisirs. Il rappelle cependant que le Haut-Comité, après avoir connu une santé florissante, est mort de mort naturelle après une lente agonie de 1965 à 1968.

Il rappelle l'espoir des élus du CNAJEP de voir se créer un Conseil National du Développement Culturel à vocation véritablement interministérielle. Cet espoir n'est pas en contradiction avec l'accueil fait à l'actuel Haut-Comité

de la Jeunesse, Sports et Loisirs qui, de l'avis maintes fois affirmé par Monsieur le Secrétaire d'Etat Jeunesse, Sports, Loisirs, est avant tout lié aux préoccupations de la rue de Châteaudun.

Ainsi se trouvait recadrée la position du CNAJEP qui, en septembre 1970 avait exprimé ses vives réticences, n'acceptant de participer aux élections que sur l'assurance donnée par Monsieur le Secrétaire d'Etat que, dès sa première séance, le Haut-Comité se saisirait du problème fondamental d'une véritable instance interministérielle de dialogue.

Cette annonce venant d'être solennellement donnée de nouveau par M. COMITI, Pierre BONNET exprime deux préoccupations :

- le retard de trois mois, puisque M. COMITI devait avant le 31 décembre 1970 présenter un projet « aux ministères concernés »,
- et la dégradation des moyens des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire.

Pierre BONNET terminait en soulignant qu'était faite la démonstration de la survie — sans moyens — de nos organisations mais que restait à faire la démonstration de leurs possibilités extraordinaires d'expansion si l'aide de l'Etat ne leur était pas chichement comptée.

documents

L'EDUCATION DES ADULTES EN SUEDE CONFERENCE DU BUREAU EUROPEEN DE L'EDUCATION DES ADULTES

Je reviens d'un congrès destiné à faire connaître ce que fait la Suède dans le domaine de l'**éducation des adultes**. Ce congrès, organisé par le Bureau Européen de l'Éducation des Adultes, s'est tenu à Kungälv, petite ville au nord de Göteborg en Suède. Il a réuni pendant quatre jours une quarantaine de participants venant de onze pays européens : Autriche, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse.

Je ne pourrais recenser ici les conférences, discussions et visites qui nous ont permis une bonne approche du sujet; je me contenterai de souligner les points qui ont paru les plus importants et qui pourraient peut-être devenir pour les groupes de PEC des thèmes de recherche, ou de voyages d'études.

L'explosion de l'éducation des jeunes en Suède :

90 % des jeunes qui quittent l'école obligatoire à seize ans s'inscrivent pour deux ou trois ans au moins dans le « gymnasium » (lycée) pour préparer soit l'université, soit directement des professions sociales, commerciales, techniques.

L'éducation des adultes connaît une explosion parallèle : sur les 8 millions d'habitants que compte la Suède, 2 millions d'habitants, **soit le quart de la population totale** sont engagés d'une manière ou d'une autre dans cette éducation d'adultes.

On peut distinguer trois grands secteurs :

- celui des associations volontaires,
- celui de l'Etat et des collectivités locales,
- celui des groupes d'intérêts.

● LES ASSOCIATIONS VOLONTAIRES

C'est dans les mouvements d'éducation populaire et les « écoles du peuple » que l'éducation des adultes est née à la fin du XIX^e siècle.

A l'heure actuelle, il existe 12 grandes associations reconnues officiellement et une multitude d'autres qui s'y rattachent. On peut les regrouper autour de 3 idéologies dominantes : le travail, la tempérance, les religions. Leur principale activité est **le cercle d'études**, dont les thèmes sont extrêmement variés, avec prédominance des cours de langues étrangères, de culture générale et beaux-arts, et surtout de sujets « sociaux » (droit, économie, politique). Les méthodes pédagogiques sont très démocratiques. Dans beaucoup de cercles d'études, le leader est un membre du groupe. On compte chaque année 150 000 cercles d'études qui touchent 1 500 000 personnes.

Les écoles du peuple (ou **Hautes Ecoles Populaires**) sont aussi une très ancienne institution populaire, qui ne cesse de progresser : en 1880, il y en avait 23; en 1950, 77; **en 1970, il y en a 116**. Elles sont gérées par des associations très diverses. Mais leur but commun est d'assurer à leurs élèves « les connaissances nécessaires au citoyen ». Ce but recouvre en fait une très grande variété de cours et de formations depuis le rattrapage scolaire, l'apprentissage d'un métier jusqu'à la musique, les techniques de mass-média, les problèmes de l'assistance aux pays sous-développés, etc.

La durée des cours peut varier de quelques jours ou semaines à trois ans.

Je n'ai pas de chiffres globaux, mais, par exemple, les sessions d'hiver atteignent chaque année 13 500 personnes.

Les associations d'éducation et les écoles du peuple sont financées presque entièrement par le gouvernement et sur une base égalitaire, puisque, pour les associations volontaires par exemple, l'aide dépend du nombre de cercles d'études. Elles jouissent d'une très grande liberté et, malgré le développement du secteur public que nous allons étudier maintenant, continuent à prospérer.

● LE SECTEUR PUBLIC

On assiste depuis 1967 à un développement extrêmement rapide des cours organisés par les municipalités. Ce sont en très grande partie des cours de rattrapage correspondant au gymnasium ou aux dernières années de l'école obligatoire. En 1967-68, 30 municipalités offraient ces cours; en 1969-70, 240.

L'université qui jusqu'à ces dernières années était restée tout à fait à l'écart de l'éducation des adultes, fait un

très gros effort, d'une part pour instituer des cours « extra-muros », disséminés dans tous le pays, qui touchent cette année près de 16 000 personnes, d'autre part pour ouvrir ses portes à des adultes de vingt-cinq ans au minimum dont la seule qualification requise est d'avoir eu un emploi à plein temps pendant cinq ans. L'expérience en est à son début. Un système de bourses leur permettra de vivre et de faire vivre leur famille pendant leurs années d'études.

Il existe aussi **deux écoles secondaires pour adultes gérées par l'Etat** qui donnent un enseignement à plein temps ou un enseignement par correspondance (avec des alternances de stages résidentiels) au niveau du gymnasium (12 000 étudiants). On peut encore parler d'une initiative récente, **les cours donnés par la télévision**; ils s'appuient sur des cours par correspondance, et aussi sur les cercles d'études locaux, pour éviter aux élèves un isolement difficilement supportable. Ils conduisent à des examens.

Quant à la formation professionnelle pour adultes, gérée par le Ministère du Travail, je n'en parlerai pas malgré son importance (près de la moitié du budget de l'Education des adultes) car nous n'avons pas eu de renseignements directs à ce sujet.

Je laisserai aussi de côté, pour la même raison, le secteur géré par les groupes d'intérêts, confédération des employeurs, union des coopératives, syndicats ouvriers, sinon pour dire que pour ces derniers une bonne partie de leur formation est faite en liaison avec la plus importante des associations d'éducation, dont nous avons parlé au début de cette note, l'A.B.F. (Organisation d'éducation des travailleurs).

Pour terminer cette description je donnerai seulement deux chiffres qui permettront de mesurer l'importance que la Suède accorde à l'éducation des adultes et la rapidité du processus :

- le budget total de l'Education des Adultes s'élève à 800 millions de K (1 K = 1,10 F), c'est-à-dire au 1/10 du budget total de l'éducation nationale;
- les dépenses du Ministère de l'Education Nationale consacrées aux adultes ont augmenté de 30 % de 1969 à 1970.

Voici maintenant quelques problèmes qui ont été discutés par les participants et qui pourront peut-être intéresser les groupes PEC.

● Y A-T-IL UN RISQUE DE BUREAUCRATISATION DE L'EDUCATION DES ADULTES ?

On a vu que les municipalités, les universités et certaines écoles se chargent maintenant de cours qui autrefois étaient plus ou moins assurés par les associations et les écoles du peuple. On peut constater un progrès dans la rationalisation, l'efficacité, la quantité et aussi la qualité des enseignements donnés. Mais n'y a-t-il pas un risque de bureaucratisation dans ce système mis au point par l'Education Nationale, sur le schéma même de l'enseignement donné aux jeunes ?

La pédagogie de ces cours donnés par des enseignants et des universitaires sera-t-elle aussi démocratique que celle des cercles d'études ? Permettra-t-elle aux adultes une certaine prise en charge de leur propre formation ?

● LES BUTS DE L'EDUCATION DES ADULTES

Dans cette perspective, l'éducation des adultes ne risque-t-elle pas de se limiter à adapter les hommes à la nouvelle

société de bien être « well-fare » ? Comment apprendront-ils à la mettre en question ?

Les Suédois nous ont répondu qu'ils sont bien conscients des dangers de bureaucratisation contenus dans le nouveau système : d'une part, ils forment leurs enseignants à la pédagogie des adultes et d'autre part ils tentent des expériences variées pour permettre aux élèves et aux professeurs d'acquérir une plus grande expérience sur leurs conditions de travail. **De plus, ils s'appuient plus que jamais sur les associations volontaires.**

● LE DEUXIEME SOUFFLE DES ASSOCIATIONS D'EDUCATION ET DES ECOLES DU PEUPLE

Il leur faut repenser leurs objectifs en fonction de l'évolution que nous avons décrite, rechercher les nouveaux besoins non encore satisfaits. Certaines comme l'A.B.F. (Association d'éducation des travailleurs) orientent une partie de leurs efforts vers les catégories socio-économiques les plus défavorisées et qui jusqu'ici profitaient moins que les autres de l'éducation des adultes.

- On a évoqué aussi les difficultés posées par **l'intégration des immigrants**, au nombre de 500 000, c'est-à-dire le 1/8 de la population totale;
- la place faite par l'éducation des adultes à **l'ouverture sur les problèmes internationaux** et en particulier ceux des **pays sous-développés**. Les Suédois eux-mêmes se demandaient comment faire progresser cette prise de conscience;
- le problème de la **recherche concernant l'éducation des adultes** (motivations, résultats, méthodes pédagogiques, etc.) a été évoqué; les Suédois regrettent que la recherche ne soit pas encore assez développée.

Je voudrais terminer par des impressions plus personnelles : d'abord l'atmosphère de l'Ecole du peuple où nous étions reçus, au milieu d'étudiants très décontractés qui venaient pour une session d'hiver d'art dramatique. Tous les matins, on voyait arriver des « house-wives », maîtresses de maisons qui, ayant organisé avec d'autres jeunes femme la garde de leurs enfants, venaient pour trois heures de cours de culture générale. Le soir, on pouvait voir, dans des salles bien éclairées et accueillantes, des petits cercles d'études qui paraissaient très animés. L'architecture était d'ailleurs particulièrement agréable, avec des matériaux simples, des briques peintes en blanc ou en gris, des plafonds de bois foncé et des rideaux de gros coton aux couleurs chaudes. On ne se sentait pas du tout dans une « école ».

Une autre impression très marquante : la bibliothèque municipale de Göteborg (deuxième ville du pays) : un très grand bâtiment tout en hauteur, quatre étages de livres entre lesquels on circule librement, des fauteuils partout, des coins pour travailler, lire le journal, écouter des disques, prendre un café, des salles de théâtre où tous les jours à 6 h on joue une pièce, des salles de cinéma, d'arts plastiques, des salles libres où peuvent se réunir les groupements locaux, etc. **Et tout cela très éclairé et bourdonnant de monde.** Un chiffre le fera comprendre : 1 250 000 visiteurs par an (Göteborg est une ville de 400 000 habitants).

Mon impression dominante, au milieu de ce flot d'informations et de rencontres, est que l'éducation des adultes en Suède a quitté l'ère du bricolage, de l'improvisation courageuse, ou du vœu pieux dans laquelle nous sommes encore en France, pour entrer d'un pas décidé dans celle de l'éducation permanente. C'est vraiment le projet d'une nation.

Janine DELACOTE

Instructeur National de PEC

INFORMATIONS STATISTIQUES DE LA FEDERATION DES UNIVERSITES POPULAIRES ALLEMANDES

Nombre des Universités Populaires : 1 136 et 4 737 filiales extérieures décentralisées.

Financement : Recette totale : 76 485 000 DM (environ 115 millions NF).

Recette propre (droits d'inscription) : 34 % (26 millions NF).

Subventions : 66 % (environ 50 millions DM).

Subventions des communes : 36 % (27 millions DM).

Subventions des cercles (arrondissements) : 8 % (6 millions DM).

Subventions des Länder : 19 % (environ 15 millions DM).

Nombre total des cours organisés : 91 265.

Nombre total des inscrits aux cours : 1 834 000.

Nombre total des activités isolées : 50 500.

Nombre total des participants à ces manifestations : 3 540 000.

Nombre total des cycles de conférences : 6 500.

Nombre total des auditeurs : 1 057 000.

Nombre total des voyages d'étude : 1 400 en 11 000 journées et 46 000 participants.

L'on peut également relever dans ces statistiques les thèmes, la répartition par Land, par sexe et par catégorie d'âge.

Extrait des **STATISTISCHE MITTEILUNGEN DES DEUTSCHEN VOLKSHOCHSCHULVERBANDES ARBEITSJAHR 1968**, Zusammengestellt von der pädagogischen Arbeitsstelle des DVV, Frankfurt.

**REPARTITION DES INSCRIPTIONS
PAR GRANDES CATEGORIES DE CONTENUS
DANS LES UNIVERSITES POPULAIRES ALLEMANDES
EN 1968**

Nombre total des inscriptions	1 900 000
Cours professionnels ou para-professionnels	400 000
Cours de langues étrangères	350 000
Economie domestique	140 000
Formation politique (y compris économie politique, économie des entreprises, etc.)	240 000

En ce qui concerne les 400 000 inscriptions à des cours professionnels et para-professionnels :

- 40 % concernaient des professions commerciales et administratives,
- 20 % des professions techniques,
- 40 % des formations de base ou des formations spécialisées en relation à d'autres métiers.

Extrait des **MITTEILUNGEN DER PÄDAGOGISCHEN ARBEITSSTELLE DES DVV**, 13-9-1970.

VOYAGE D'ETUDES EN GRANDE-BRETAGNE UNIVERSITE ET EDUCATION PERMANENTE

16-21 MAI 1971

Les transformations que connaissent depuis 1968 les Universités françaises ont donné une actualité nouvelle aux rôles et fonctions des établissements d'enseignement supérieur dans l'éducation permanente. Des expériences de plus en plus nombreuses et très différentes les unes des autres voient le jour dans ce domaine, souvent sans liens les unes avec les autres. Beaucoup d'universitaires se rendent compte de la nécessité de contacts suivis avec les personnalités et les organisations qui travaillent depuis plus longtemps déjà dans l'éducation des adultes. Peuple et Culture, de son côté, sait que l'ouverture des Universités à l'éducation permanente est désormais un fait irréversible et positif. Partant de ces contestations, nous avons proposé à un certain nombre d'universitaires, d'animateurs et d'administrateurs de se réunir pour constituer **un groupe d'études qui se donnerait pour mission de réunir et de diffuser une documentation sur les expériences en cours ou qui viendraient à être lancées d'établir une liaison et des échanges de vues entre ces différents chantiers et d'étudier les problèmes de structures et de méthodes qui surgissent en cours de route.** Afin de lancer ce groupe sur une réalisation concrète, un voyage d'études en Grande-Bretagne a été organisé en mai 1971.

Nos voisins d'Outre-Manche possèdent, en effet, une tradition dans le domaine des rapports entre les universités et l'éducation des adultes, qui remonte en certains endroits jusqu'au XIX^e siècle.

Réunissant des enseignants de 7 universités et de 2 I.U.T., des animateurs d'associations, des administrateurs et des

journalistes, un groupe de 25 personnes a pu examiner ainsi pendant une semaine les réalisations britanniques dans les régions d'Oxford, de Manchester et de Glasgow (Ecosse). Cet examen s'est avéré fort intéressant dans la mesure où il a permis aux participants de recueillir à la fois des suggestions exemplaires et des avertissements indiquant des difficultés. Un compte-rendu détaillé sera diffusé en juillet.

A la suite de ce voyage, un certain nombre des participants se sont retrouvés à Reims, le 5 juin, et ont constitué formellement un groupe de travail qui fonctionnera dans le cadre du C.E.P. La réunion suivante a été fixée au 21 octobre à Paris. Des contacts seront pris d'ici là avec les Universités, I.U.T., Organismes de formation et personnalités intérieures qui n'avaient pu se rendre en Grande-Bretagne. Peuple et Culture, avait été représenté au cours de ce voyage par J. ROVAN, M. VIGNAL, J. F. CHOSSON, S. ROUSSIEZ (Loire), H. DESDOUITS (Reims), et M. LE-GRAND (Belfort).

LA NOUVELLE LOI SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Le 8 juin 1971, l'Assemblée nationale a voté en première lecture le projet de loi portant organisation de la formation professionnelle continue. Ce vote a été confirmé, après le passage du projet au Sénat. Le texte ainsi adopté modifie et complète les lois de 1959, 1966 et 1969 sur la promotion sociale et la formation professionnelle, en instituant un congé de formation pour les travailleurs, en améliorant les conditions de financement de la formation, et — surtout — en donnant à la formation professionnelle continue une définition et des objectifs assez vastes : « favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement économique et au progrès social » (article 1) ; « en vue de maintenir ou de parfaire leur qualification et leur culture » (article 10).

La formation professionnelle continue est ainsi libérée d'une subordination à peu près exclusive à des objectifs économiques — du moins en principe. Des amendements proposés par Culture et Liberté, la Fédération Nationale Léo Lagrange et Peuple et Culture, et que l'Assemblée Nationale a adoptés, sont d'ailleurs venus préciser cette ouverture aux articles 10 et 12 du projet de loi. Les associations d'éducation populaire, jusqu'à présent tenues à l'écart, seront désormais parties prenantes aux accords et conventions qui pourraient être négociés dans le cadre de la nouvelle loi.

Si celle-ci apporte de réels progrès, en incorporant notamment et en institutionnalisant les principaux éléments des accords conclus en 1970 et 1971 par le patronat et les cen-

trales syndicales, le texte de juin 1971 n'est certes pas à l'abri des critiques. Il maintient la possibilité pour les entreprises d'organiser elles-mêmes des « formations-maison », échappant à tout contrôle sérieux des Pouvoirs Publics et des travailleurs eux-mêmes; il n'organise pas d'une façon suffisamment formelle la possibilité pour les travailleurs et/ou leurs représentants d'intervenir au moins sur la base d'une véritable égalité de droit dans les choix des contenus, des méthodes et dans le contrôle des actions de formation. La nouvelle loi n'organise pas non plus les congés d'études d'une durée supérieure à un an. Il n'en reste pas moins vrai que des dizaines et des dizaines de millions de travailleurs pourront reprendre ou continuer des études avec des objectifs dépassant de très loin le simple dressage à l'exercice de fonctions strictement limitées dans l'industrie.

En collaboration avec les grandes centrales syndicales, Peuple et Culture est résolu à utiliser au mieux, prudemment mais résolument compte tenu de toutes les réserves qui précèdent, l'instrument de libération personnelle et collective qui est ainsi mis dans nos mains.

Peuple et Culture publiera prochainement une étude critique détaillée des dispositifs de la nouvelle loi ainsi que de quelques expériences de formation continue dans l'entreprise que nous avons mis sur pied en 1969-1970.

LES STAGES MUSIQUE

DE PEUPLE ET CULTURE (1)

L'association Peuple et Culture au nom de laquelle il m'arrive, seul ou non, et notamment en juillet, de diriger des stages « Musique », n'est pas spécialisée en ce domaine, bien au contraire. Cette association, une de celles qui se proposent de promouvoir, dans tous les secteurs, l'éducation permanente, s'occupe de musique au même titre que d'activités fort diverses ayant trait ou non au développement de la sensibilité artistique et aux problèmes qui s'y rapportent.

Ses activités musicales ont lieu surtout sous forme de stages d'une semaine en moyenne, parfois combinés avec une manifestation extérieure (Festivals de Royan ou de Donaueschingen), et avec comme principal instrument de travail, le disque. Il ne s'agit donc de stages ni d'instruments (flûte à bec), ni de chant choral, ni de réflexion sans contact avec la matière sonore. C'est dû à mes compétences, mais aussi aux participants, qui en tout état de cause peuvent trouver ailleurs un complément de formation. **Une des caractéristiques des groupes réunis est leur hétérogénéité** au niveau des connaissances techniques ou historiques, des goûts, des habitudes, de l'âge, des origines socio-professionnelles et géographiques, des motivations, de l'expérience pédagogique et d'animation en matière de musique, etc... Il nous arrive malgré tout d'organiser aussi pour des groupes déjà constitués, soit des stages (par exemple pour enseignants en session de longue durée dans une Ecole Normale), soit des séances

(1) Ce texte va paraître dans la revue **Musique de tous les temps**, n° 4, septembre 1971.

isolées ou répétées (par exemple pour des membres d'un comité d'entreprise). En ce qui concerne les stages, **les participants viennent pour leur développement personnel**, mais aussi dans la mesure où eux également, en temps normal, ont ou auront, bénévolement ou non, volontairement ou non, à animer des séances musicales dans une maison de jeunes, une discothèque de prêt, un foyer socio-culturel ou même en milieu scolaire, etc. **Ils cherchent aussi bien un complément de connaissances qu'un bagage pédagogique et méthodologique**, parfois même une **remise en cause fondamentale de leur action ou de celles qu'ils observent**, tant il est vrai qu'une action musicale s'insère dans un milieu donné, lui-même conditionné par la société globale. En commun, ils possèdent un intérêt pour la musique et un minimum de disponibilité vis-à-vis du stage.

Y participer de façon profitable exige donc moins une « culture » préalable étendue qu'une disposition à se poser sérieusement des questions allant de l'élargissement des « goûts et connaissances » de soi-même et des autres aux rapports de la musique (comme des autres formes d'expression mais en tenant compte aussi de sa spécificité) avec la société, sans oublier son rôle dans la vie d'un groupe ou dans la révélation de la personnalité. L'hétérogénéité ci-dessus définie, inévitable dans la mesure où la notion de groupe homogène apparaît plutôt vague et fait appel à divers niveaux et points d'application dont l'ensemble n'est jamais réuni, est alors d'autant plus appréciable qu'elle peut permettre une meilleure découverte aussi bien d'autrui et de soi que de la nature et de l'étendue des problèmes posés.

Le programme, dans ces conditions, s'oriente dans trois directions prises en considération non pas successivement et hiérarchiquement, mais le plus possible parallèlement, dans leurs interprétations et superpositions multiples :

- **Questions musicales proprement dites.** Eléments de la culture musicale. Musique en tant que langage, expression et reflet de réalités extérieures à elle-même (époque, idées). Limites de cette distinction (identité de la forme et du contenu). Qu'est-ce qu'apprendre à écouter ? Sentir et connaître, aimer et connaître. Qu'est-ce qu'un jugement de valeur ? Spécificité ou non de la musique contemporaine, etc...
- **Musique, société, individu.** Comment ces trois réalités complexes se conditionnent-elles mutuellement ? Aspects esthétiques, socio-culturels, psychologiques, politiques, idéologiques de la question.
- **Problèmes pédagogiques et de méthode.** Comment enseigner (ou faire connaître, diffuser, présenter) la musique en tenant compte (ou non) de son public, des œuvres, de soi-même, d'un milieu ? Signification et limites de ces préoccupations. Absence de recettes, mais nécessité d'une réflexion préalable, notamment sur les buts poursuivis et les niveaux d'approche (ceux-ci à ne pas confondre avec le prétendu degré de difficulté objective des œuvres).

Le déroulement s'effectue quant à lui en trois grandes périodes de durée inégale et se chevauchent plus ou moins :

- Une première période assez pointilliste et de pose de jalons, consacrée d'une part à **la connaissance mutuelle des membres du groupe** ainsi que des animateurs du stage et du groupe (l'enrichissement ne doit pas se faire à sens unique), et d'autre part, par les moyens les plus variés, à la transmission d'un contenu minimum ou mieux à **la constitution d'un certain nombre de références permettant une relative homogénéisation du groupe et sa progression à partir d'un vécu en commun.**
- Une deuxième période plus structurée et en partie plus didactique, tentant de **pénétrer plus systématiquement**

quement les faits « musique », « groupe », « auditeur » (1), « société », etc. Ceci en s'appuyant le plus possible sur le « vécu en commun » du premier temps.

- Une troisième période plus pratique, où le groupe joue (ou devrait jouer) un rôle encore plus actif. **Comparaison de l'expérience de chacun avec le vécu du stage, changements d'attitude éventuels à tous les niveaux, etc.**

En fait, pour le programme comme pour le déroulement, la plus grande souplesse est de mise. Chaque stage possède sa dynamique interne interdisant de fixer à l'avance tout ce qu'on y dira et entendra, encore moins le moment où cela se fera. **Je m'efforce en outre de conserver, parfois au risque de désorienter provisoirement le groupe, une attitude d'extrême mobilité à un triple point de vue : vis-à-vis du groupe, vis-à-vis des œuvres et dans le choix des œuvres.** En ce qui concerne les deux premiers points, j'essaie de faire saisir au groupe, d'abord sans l'explicitier mais en le lui faisant vivre, qu'on peut aborder la musique et s'adresser à un public de multiples façons, et que tout animateur devrait avoir présent à l'esprit cet éventail et s'en servir au mieux. Il m'arrive d'ouvrir un stage en faisant entendre, sans introduction préalable, un morceau court mais à beaucoup d'égards très caractéristique, comme une Sonate à trois de PURCELL ou les Pièces opus 10 de WEBERN, puis de demander simplement : « Qu'avez-vous entendu ? » Ce qui provoque (parfois) une certaine panique, puis après une insistance plus ou moins grande de ma part, des réponses variées comme (pour PURCELL) « un violon », « de la musique du

(1) ADORNO. — **Typen musikalischen Verhaltens (Types de comportement musical)**, in : **Einleitung in die Musiksoziologie (Introduction à la sociologie de la musique)**, Ed. Suhrkamp.

XVIII^e », « du BACH », « de la musique de cour », « une fugue », « de la musique qui me plaît », « de la musique pas faite pour les ouvriers », « des sons », « une sonate », etc. Le travail consiste alors, sous forme de débat, auquel, quand tout va bien, tout le monde participe, à classer et à clarifier ces réponses, à voir ce qu'elles signifient du point de vue de la musique, des auditeurs et du groupe, à distinguer celles qui sont vraies ou fausses (un violon n'est pas une clarinette), abstraites (sonate) ou concrètes (violon), subjectives, pathologiques, étalage de science ou jugement de valeur. On arrive ainsi en une vingtaine de minutes, ce qui dans une certaine mesure rassure, à dresser un catalogue assez complet des questions destinées à être évoquées, sinon toujours résolues, au cours du stage. Et je fais remarquer qu'on ne s'est pas enlisé dans le « j'aime » ou « j'aime pas », et que passer un morceau sans rien dire avant n'est qu'une approche parmi d'autres, à laquelle chacun réagit de façon différente. Le troisième point (mobilité dans le choix des œuvres) ne veut pas dire éclectisme, désir de parler de tout et de tout faire entendre (mes choix sont plutôt nets et partiellement dictés par mes goûts et convictions), mais rejet de la démarche chronologique, sauts dans l'espace et dans le temps éclairant les œuvres et les problèmes par des rapprochements ou des oppositions inattendus mais féconde tant pour le développement personnel et l'imagination que pour la situation d'animation. Cela signifie (sans que soient pour autant ignorés les désirs et attentes des stagiaires) qu'on a d'autant plus de chances d'intéresser qu'on est soi-même conquis par son sujet, que certaines œuvres se prêtent mieux que d'autres à des explications et commentaires d'ordre technique ou non; enfin, et ce n'est pas contradictoire, choisir les œuvres en fonction de ce qu'on veut leur faire dire revient à tromper à bon marché son public ou à le condamner à ne respirer que des parfums bien fades, avec les conséquences possibles sur les comportements. VISCONTI l'a noté : « La vérité

c'est qu'un réalisateur peut dire des choses qu'il a besoin et l'intention d'exprimer en racontant n'importe quelle histoire . Et SCHOENBERG également : « Une musique authentique d'un compositeur authentique provoquera n'importe quel sentiment sans l'avoir recherché... Plus une œuvre est géniale, plus les sentiment qu'elle provoque sont imprévisibles ».

Chacune des questions soulevées conduit, entre autres, à celle de **la musique contemporaine**. Certes, la situation a changé par rapport aux protestations que souleva, au stage de juillet 1961, « Bacchus et Ariane » de ROUSSEL. On ne cite plus, comme parfois il y a dix ans, DVORAK parmi les modernes. L'avant-garde n'est plus, pour beaucoup de stagiaires et dans la mesure où ces six noms sont connus, SCHOENBERG, BERG ou WEBERN, mais bien BOULEZ, BERIO ou STOCKHAUSEN, voire même leurs successeurs. Ce qui n'implique pas toujours que la différence de génération, et à plus forte raison musicale, entre SCHOENBERG et STOCKHAUSEN par exemple, soit perçue. Ceci dit, sur vingt enseignants ayant participé en janvier 1968 à un stage d'une semaine dans une Ecole Normale et à qui il avait été demandé de citer des compositeurs contemporains, treize n'avaient jamais entendu parler de MESSIAEN, et d'autres avaient tendance, tout jugement de valeur mis à part, à situer dans la même catégorie que celui-ci et Jacques BREL ainsi que les Beatles. De toute façon, des blocages subsistent, pour les raisons habituelles. Ils sont de nature et d'importance très diverses et demandent, une fois admis qu'on est en droit de les affronter, des approches en conséquence. Rien ne remplace l'audition, et ce immédiatement, mais elle peut ne pas suffire. Confronter brutalement à l'avant-garde est indispensable, mais peut susciter des traumatismes — un stagiaire reprocha un jour violemment à un animateur d'avoir joué de la « Sinfonia » de BERIO tandis que lui-même se sentait agressé (mais la même scène eut lieu

une autre fois après le Quatuor opus 77 n° 2 de HAYDN). On peut parallèlement à des auditions faire admettre la musique contemporaine authentique, compte tenu des objections qui lui sont faites habituellement, en montrant que les maîtres classiques ont eux aussi un côté intellectuel et artisan rehaussant et non pas diminuant leur impact expressif, en faisant vivre la différence entre un BACH et un TELEMANN, un HAYDN et un DITTERSDORF, et donc en apprenant là aussi à se montrer lucide, en prévoyant une séance didactique sur la série dodécaphonique et ses suites, en montrant que notre temps ne fait pas n'importe quoi, etc. C'est dire que dans ces démarches de déconditionnement de l'oreille, des réflexes et des modes de pensée par rapport à la musique tonale, les références à cette musique, et son utilisation, ne sont pas toujours vaines; que souvent, ceux qui disposent d'une « culture » traditionnelle sont plus démunis face à la modernité que les analphabètes musicaux ou soit-disant tels; enfin, de même, qu'il est illusoire de vouloir avancer par degrés prétendus de difficulté objective (il n'est besoin dans un stage tel que je l'ai défini ni de cours de solfège ni de huit jours de préparation pour en arriver à une Symphonie de MAHLER), de même **une progression purement chronologique doit être rejetée à tout prix**, chose dont les responsables des programmes scolaires ont mis, je crois, longtemps à s'apercevoir. Schématiquement, dans une progression de la sorte, les mêmes obstacles surgiraient à chaque étape, affirmation qu'on peut d'ailleurs compléter par la constatation que souvent, STOCKHAUSEN ou XENAKIS « passent » plus facilement que SCHOENBERG ou BARTOK. Rien n'est simple, tout n'est pas sûr, l'euphorie dans un stage a ses ambiguïtés. **La musique la plus précieuse peut être source d'aliénation ou de vie, fond sonore ou regard sur le monde.** La musique contemporaine est spécifique mais n'est pas née d'une table rase; ses exigences et ses rapports avec nous sont aussi de toutes

les époques. Il n'y a pas de formule toute faite. « Je n'ai pas la tradition derrière moi, c'est moi qui la façonne », a écrit Pierre BOULEZ.

Marc VIGNAL

APPEL

DE L'ASSOCIATION FRANCE-ALGERIE

Au moment où les relations entre la France et l'Algérie semblent menacées, les organisations signataires, réunies autour de l'Association France-Algérie, tiennent à mettre en garde l'opinion publique **contre le développement de campagnes racistes qui visent manifestement à dresser le peuple français contre les travailleurs algériens.**

Elles reconnaissent que certaines manifestations isolées de racisme ont malheureusement toujours existé à l'encontre des minorités étrangères, mais elles constatent que de telles manifestations se multiplient et tendent à se concentrer aujourd'hui sur la population algérienne.

Elles font observer que les Gouvernements français et algérien ont eux-mêmes solennellement proclamé leur volonté de maintenir à l'écart de leur différend économique les éléments humains de la coopération.

Elles rappellent que la présence en France d'une forte émigration algérienne vieille de plus d'un demi-siècle et qui fut dans le passé si nécessaire au redressement économique de la France, est une composante essentielle de cette coopération, mais plus encore des liens que l'histoire a tissés entre les deux peuples et que n'ont pu anéantir sept années de guerre.

Elles soulignent que les travailleurs algériens contribuent, au même titre que tous les travailleurs étrangers, à l'essor de l'économie française en accomplissant très souvent les travaux les plus durs et les plus ingrats.

En conséquence, elles en appellent à l'opinion publique et à tous les responsables pour qu'ils ne se laissent pas

égarer par des campagnes malveillantes qui risquent de conduire à d'inadmissibles brimades.

Elles en appellent aussi à tous les travailleurs français pour que la fraternité du travail ne soit pas un vain mot et que les travailleurs étrangers trouvent sur notre sol la dignité, le respect et les conditions de vie décentes auxquels ils ont droit.

Amicale pour l'enseignement des étrangers

Ascofam France

Association pour l'accueil et la formation des travailleurs africains et malgaches (AFTAM)

Association France-Algérie

Association de solidarité franco-arabe

Accueil et promotion

Cimade

Comité médical et d'amitié franco-algérien

Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés (FASTI)

Ligue des droits de l'homme

Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP)

Service social familial nord-africain (SSFNA)

Service civil international

Peuple et Culture

ACTIVITES NATIONALES PEUPLE ET CULTURE DANS LES DEUX ALLEMAGNES EN 1971-1972

Peuple et Culture-Nord a fait parvenir au Bureau National le compte rendu d'un voyage d'études en République démocratique allemande que plusieurs membres du groupe ont accompli au printemps 1970. Ce document contient d'intéressants aperçus sur le système d'enseignement et d'éducation des adultes dans ce pays socialiste.

A la suite de ce premier contact exploratoire, le Bureau National a décidé d'inscrire au programme 1971-1972 un voyage d'études national en R.D.A., qui devra permettre d'utiles comparaisons entre les orientations et les réalisations en matière d'éducation permanente dans les deux états allemands.

Parallèlement, un séjour d'études national sera organisé à Munich (R.F.A.) à l'occasion des Jeux Olympiques d'été de 1972, avec la double dominante : **connaissance de la Bavière et Sport et société.**

Les amis et adhérents de Peuple et Culture qui seraient en principe intéressés par l'une ou l'autre de ces activités sont priés, dès à présent, de signaler leur intérêt à Marc VIGNAL (Service des Relations Internationales, PEC, 27, rue Cassette, PARIS-VI*). Ils recevront par la suite toutes indications sur les programmes et les conditions matérielles concernant ces projets.

notes de lecture

ANIMATION CULTURELLE ET POUVOIR

Dossier 14 de l'ADRAC (1), janvier-février 1971

Les deux textes réunis ici ont pour objet le problème des relations de pouvoir entre le domaine extra-scolaire — activités dites socio-éducatives et animation socio-culturelle — et les autres éléments du pouvoir, en particulier l'Etat.

Ces deux études s'inscrivent dans les préoccupations politiques actuelles, comme le soulignent les sociologues qui ont effectué ces deux enquêtes.

M. F. LANFANT, du Centre d'études sociologiques, a plus particulièrement étudié sur un département — la Moselle — l'insertion des associations volontaires dans des structures de décision.

(1) Association pour la Diffusion de la Recherche sur l'Action Culturelle, 10, rue Brossard, 78 - VIROFLAY.

MM. AMIOT et FREITAG, du Laboratoire de sociologie industrielle, étudient plus particulièrement le rôle de l'Etat, tel qu'il s'exerce au niveau de l'Administration centrale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs auprès de ces associations.

Ces deux enquêtes ainsi que les documents cités dans la bibliographique apportent de nouveaux éléments pour l'élucidation des relations de pouvoir, à propos de l'animation culturelle.

SOMMAIRE

Associations volontaires et animation socio-culturelle,
M. F. LANFANT.

Essai sur les rapports du politique et du culturel,
MM. AMIOT et FREITAG.

Bibliographie commentée par C. GUINCHAT.

LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION, SES MYTHES, SES STRUCTURES

DE J. BAUDRILLARD

Ed. Denoël, 1970.

La société de consommation exerce une influence évidente sur les orientations de la culture populaire : la démocratisation récente des principaux biens de confort et des biens de loisirs transforme profondément les conditions de l'action socio-culturelle.

Les minorités sous-privilégiées sont de plus en plus éloignées de la moyenne de la population qui dispose de frigidaire, d'automobile, de télévision, etc... et qui voyage. Pour la moyenne de la population, le rêve d'égalisation tend à être contrebalancé par la compétition, par la différence.

Aussi, le dernier livre de Jean BAUDRILLARD est-il important pour tout militant culturel. Il nous a semblé utile de reproduire ici des extraits de la présentation qu'en a fait Gérard LAGNEAU, dans « Le Monde » du 1-1-1971 :

« Partie de l'objet, la théorie de la consommation découvre en effet derrière la matérialité ostentatoire des biens (pyramides des conserves, fleuves de voitures), un jeu de signes auquel l'homme joue avec ses semblables, et dont il est l'enjeu. La règle du jeu est dictée par la loi de structure de notre société, par « **la production industrielle des différences** ». Car c'est la logique sociale de la différenciation qui fournit l'axe théorique : étant admis que ce qui est socialement consommé, c'est non l'objet matériel mais le signe qu'il représente, la société de consommation est une réalité socio-économique, l'appareil de production travaillant en fait à fournir un système de différences toujours plus raffiné, lequel système fonctionne, grâce aux mass-média, simultanément comme mécanisme d'intégration. Cette théorie, en opposition aux chantages de la démocratie par l'égalité dans la profusion, est finalement pessimiste, car, de la définition de la consommation comme « **institution d'un code généralisé de valeurs différentielles** », on tire vite la conclusion qu'il n'y a « **pas de révolution possible au niveau d'un code.** »

J. DUMAZEDIER

LA SOLITUDE DES AUTRES

DE B. CACERES

Ed. du Seuil, 1970

Voici que la « geste » de Bénigno CACERES s'enrichit d'une série de récits qui nous permettent de saisir ce que l'auteur n'avait pas dit dans ses livres précédents. Tous ces récits s'ordonnent autour d'une enfance, réelle ou imaginaire comme toutes les enfances, et sont dominés par des personnages que l'auteur a su particulièrement bien saisir dans leur vie originale certes, mais aussi dans un passé définitivement, totalement, irrémédiablement révolu. Mme Jollidet la pharmacienne, Alberto, Emmanuel, Sylvia, etc., passent dans ce livre à la fois comme des êtres vivants et comme des fantômes. Et cette saisie du temps perdu, l'art de Bénigno CACERES parvient à la rendre naturelle, fluide et d'autant plus émouvante pour tous ceux que fascine leur enfance. De plus, chacun de ses personnages est vu vraiment dans sa solitude, de l'extérieur; l'auteur décrit des comportements, ne cherche à aucun moment à expliquer ce qui se passe, sauf par quelques brefs retours en arrière comme dans le récit « les deux étrangers ». Le lien qui se tisse entre ces récits est double. D'une part, il est incarné par le narrateur qui ne se contente pas d'être un témoin, mais qui, en racontant les autres, se raconte et fait comprendre à posteriori le désir de « rencontre » que l'on a vu s'accomplir dans les ouvrages précédents, car très curieusement CACERES procède un peu comme un tisserand et il entreprend de nouer les points de sa chronique à plusieurs endroits à la fois.

Le second principe d'unité de ce livre, qui n'est ni un roman, ni un recueil de nouvelles, mais constitue vraiment autre chose, est la nature même de l'écriture dont on dirait

qu'elle s'épure progressivement. Le propre de ce langage est, me semble-t-il, d'être langage murmuré; pour qui connaît comme nous CACERES et son verbe, cela pourrait sembler étonnant; en réalité ce livre révèle mieux que les paroles la nature secrète d'un homme qui se penche perpétuellement sur son passé pour mieux comprendre sans doute ce qu'il est devenu et pour lequel le travail sur l'écriture prolonge le travail sur la matière. Car c'est en définitive la même chose.

En bref CACERES nous livre là et sous une forme pudique et sobre un de ses secrets : que chaque vie est construite avec des morts successives; et que tout se termine et recommence perpétuellement. On lit dans le dernier texte du livre « Clara » les lignes suivantes : « Porter sur mes épaules celui avec lequel depuis l'enfance j'avais tout partagé, me faisait sentir plus profondément que se terminait une vie : celle de notre enfance et de notre adolescence ». Mais le propre de CACERES et de ses compagnons est de recommencer quand même, car il importe de briser « la solitude des autres » par l'action d'une part, par l'écriture d'autre part. Je lui en suis amicalement reconnaissant.

Georges JEAN

L'ECOLE BLOQUEE
DE S. CITRON
Ed. Bordas, 1971.

Parmi tous les livres inspirés par la crise de l'école, on trouve beaucoup d'analyses critiques, mais peu de suggestions constructives d'envergure.

Le livre de Suzanne CITRON, Professeur de Lettres à l'Université de Vincennes, échappe à cette règle.

Certes, « L'Ecole bloquée » commence par une analyse des insuffisances, lacunes, absurdités du système scolaire. L'auteur utilise avec intelligence les travaux scientifiques des économistes, sociologues ou psychologues. Mais, les trois derniers chapitres présentent des vues neuves sur les objectifs d'une « éducation de base » (jusqu'à 16 ans) intégrée dans une éducation permanente, « une stratégie pour le changement » et les priorités à proposer.

Suzanne CITRON a introduit le dîner-débat de mai 1971 sur le thème « Comment débloquer l'école ? ».

A la suite de ce dîner-débat, s'est constitué au sein du Centre d'études et de programmation de PEC, un groupe de travail « Enseignement et Education permanente », animé par Suzanne CITRON et Hélène de GISORS.

J. DUMAZEDIER

LA PRATIQUE DU TRAVAIL EN GROUPE

DE G. FERRY

Ed. Dunod, 1970.

G. FERRY, Maître-assistant de Sciences de l'Education à l'Université de Paris-Nanterre, retrace le cheminement qui l'a conduit à instituer une formule de travail de groupe pour la formation psychopédagogique de professeurs d'éducation physique. Son but était double : favoriser l'effort d'appropriation des connaissances, et aider à l'élucidation du processus enseigner-apprendre saisi sur le vif.

Le groupe de travail fonctionne ainsi à deux niveaux : au niveau de la tâche (choix, mise en œuvre et contrôle collectif des procédures de travail) et au niveau de l'analyse de la démarche du groupe (prise de conscience des attitudes, des interactions, des conflits qui se développent dans la situation pédagogique).

Mais ce n'est pas la formule qui importe, c'est l'aventure novatrice qui est ici restituée avec rigueur et sans complaisance, les explorations auxquelles elle donne lieu, les perspectives théoriques qui se découvrent à chaque étape de l'expérience.

Ce livre est un instrument de formation et de perfectionnement pour les futurs enseignants et les enseignants de toutes les disciplines qui s'interrogent sur l'acte d'enseigner. Il s'adresse aussi à tous ceux qui ont à animer des groupes : éducteurs, psychosociologues, travailleurs sociaux, animateurs de loisirs, etc.

LA FIDELITE

DE J. GONDONNEAU

Ed. Casterman, 1971. Coll. « Via », n° 11

Nul ne conteste l'importance de la fidélité dans tous les comportements de la vie et dans la vie du couple. Les motivations profondes qui déterminent l'existence du couple ont, toutefois, beaucoup évoluées en l'espace d'une génération. La femme s'émancipe progressivement et tout porte à croire que le mariage a plus de chance de réussite qu'autrefois et que l'infidélité tendra à être « dédramatisée ».

Comme l'écrit Catherine VALABREGUE dans sa préface au livre de Jean GONDONNEAU, c'est l'apprentissage de la liberté qui conditionne tous nos comportements. « Que proposer à ceux qui aspirent, légitimement, à un peu de bonheur, un peu de sécurité... aux hommes qui craignent de perdre des privilèges, aux femmes culpabilisées par la recherche d'une nouvelle image d'elles-mêmes ? » Sinon que cet apprentissage de la liberté commence par « un appel au dialogue entre hommes et femmes, à un dialogue fraternel tissé de tendresse et de lucidité ».

GREVES REVENDICATIVES OU GREVES POLITIQUES

DE P. DUBOIS, R. DULONG, C. DURAND,

S. ERBES-SEGUIN, D. VIDAL

Ed. Anthropos, 1970

A la différence du livre **L'ouvrier français en 1970** (cf. p. 62) qui décrit les comportements de la classe ouvrière, cet ouvrage est une étude sur les militants d'entreprise (quelques centaines) choisis en raison de leur participation active au mouvement de mai 1968.

Les interviews des militants sont complétées par une analyse de contenu des documents d'action, tracts, circulaires, affiches.

De ces interviews, de militants, il se dégage que « la nouvelle lutte des classes qui s'amorce n'est pas le fait des marginaux et des exclus de la société industrielle. Elle s'instaure en son centre dans les catégories professionnelles qui sont les rouages principaux de la société moderne et il devient clair qu'à plus ou moins long terme, l'enjeu de la lutte est la conception et le contrôle de la nouvelle société ». Selon les auteurs, seuls étaient prêts à la grève politique, les secteurs de pointe de l'industrie; mais la majorité des secteurs industriels restaient attachés aux conceptions traditionnelles des grèves revendicatives.

J. DUMAZEDIER

LIBERER L'AVENIR

DE Ivan ILLITCH

Ed. du Seuil, 1971.

Ivan ILLITCH dirige le Centre international de documentation culturelle de Guernavaca au Mexique.

Sa pensée est centrée sur les inégalités entre les sociétés pauvres du tiers-monde et les sociétés riches. Il est révolutionnaire, mais il pense qu'on ne peut pas être un révolutionnaire complet si on ne fait pas la guerre à l'école. Il ne s'agit pas de la réformer, de la démocratiser : il s'agit pour ILLITCH de la détruire pour inventer un nouveau système d'éducation de toute la population, système dans lequel l'auto-éducation aurait la première place.

Deux chapitres sont particulièrement importants pour les militants d'action culturelle : « L'enseignement, une vaine entreprise » et « L'école, la vache à lait ». « Libérer l'avenir » se termine par la proposition d'une « constitution

pour la révolution culturelle ». On peut regretter que les fondements des idées d'ILLITCH soient insuffisamment scientifiques et que son inspiration soit d'un anarchisme un peu utopique. Mais, peu de textes ont un tel pouvoir de libération à l'égard des mythes anachroniques qui bloquent la nécessaire mutation des systèmes pédagogiques.

J. DUMAZEDIER

L'INFORMATION

Presse-Actualité, n° 57, mars 1970, numéro spécial

« Un public nouveau, formé de responsables engagés dans divers secteurs, d'éducateurs, d'animateurs et de jeunes, prend de plus en plus conscience du rôle capital joué par l'information, tant dans la vie de chacun que dans le devenir de la société. Ce public recherche, souvent sans la découvrir, une documentation de base sur les mécanismes et les moyens d'information.

De leur côté, les trente journalistes spécialisés dans les problèmes de la jeunesse, regroupés dans l'APIJ (Association Presse Information Jeunesse), à force de participer depuis deux ans à des rencontres-débats dans des lycées et collèges s'aperçoivent qu'il existe chez les 15-20 ans un formidable appétit — non satisfait — d'informations sur l'information.

L'APIJ envisageait d'éditer une brochure à l'intention de ces jeunes. Nos intentions et nos chemins se sont rencontrés : d'où le présent numéro que nous avons conçu et réalisé en commun.

Sans doute, tout n'est pas dit dans ces pages. Nous n'en avons jamais eu la prétention. Nous avons seulement voulu répondre à quelques questions simples, fréquemment posées, concernant les journaux, les journalistes, les agences, l'objectivité, la liberté, l'ORTF..., tout en sachant que la simplicité des questions n'implique nullement la simplicité des réponses.

Peut-être avons-nous même voulu trop dire à la fois et ce numéro est-il plus austère que nous le souhaitions ?

Nous espérons cependant qu'il rendra service et nous nourrissons l'arrière-pensée de le compléter dans l'avenir par d'autres numéros spéciaux, axés entre autres sur les méthodes d'analyse de l'information. »

Extrait de l'éditorial : « Pourquoi ce numéro ? »

SOMMAIRE

L'expérience de l'APIJ
L'information en France
Les cinq agences de presse mondiales
Comment naît une information
L'homme ne vit pas que de sang
L'objectivité
Les journalistes
La liberté de l'information
Les groupes de presse
L'ORTF

L'OUVRIER FRANÇAIS EN 1970

PAR G. ADAM, F. BON, J. CAPDEVIELLE,

R. MOURIAUX

Ed. A. Colin, 1970.

Le dernier recensement de l'INSEE (1970) a révélé que l'ensemble des ouvriers représente encore 35 % de la totalité des travailleurs (population active, salariés ou indépendants). C'est une minorité. L'augmentation de cette catégorie est moins rapide que celle des non-ouvriers. Mais elle demeure la catégorie la plus importante de travailleurs. Il est donc nécessaire de la connaître dans ses idéaux, ses idées, ses attitudes vécues aujourd'hui, et non à travers les images naïvement optimistes ou cyniquement pessimistes que les uns ou les autres se font d'elle.

Le plus récent sondage national réalisé par l'IFOP, sous la direction de Georges LAVAU vient d'être publié dans la collection des Cahiers de la Fondation nationale des Sciences Politiques aux Ed. A. Colin. Il présente les différentes attitudes syndicales, politiques et culturelles des divers milieux qui constituent la classe ouvrière.

Ce livre est à lire et à utiliser par tous les animateurs, dans tous les stages d'éducation populaire.

J. DUMAZEDIER

GESTION DES COOPERATIVES

DE E. H. THOMAS

Ed. d'Organisation, 1970.

Nouvelle édition revue et développée

C'est une nouvelle version entièrement refondue et développée de l'ouvrage fondamental de E. H. THOMAS dont les premières éditions ont remporté un succès mérité.

L'auteur a mis à profit les données de son expérience et de sa collaboration avec de nombreux dirigeants pour actualiser et réviser ce livre. Il a tenu compte de l'apport des techniques de pointe telles l'informatique, pour proposer un instrument de travail concret et privilégié à l'usage aussi bien des coopératives petites et moyennes que des grandes unités.

Cet ouvrage répond aux besoins des praticiens de la coopération, mais il intéresse également tous ceux qui, dans les organismes professionnels, les administrations, l'enseignement, etc... sont préoccupés par le fait coopératif.

action culturelle des communes

A la suite de la publication de la fiche inter-associations sur **L'action socio-culturelle des communes**, le Bureau National de Peuple et Culture a décidé de constituer un groupe de travail des élus municipaux, membres ou amis de Peuple et Culture. A ces élus, pourraient s'adjoindre des membres de commissions extra-municipales.

Afin de lancer ce groupe de travail, qui pourrait se réunir à la rentrée d'automne, nous demandons aux adhérents de Peuple et Culture qui seraient, soit membres d'une commission extra-municipale, soit élus municipaux, de se faire connaître par le bulletin-réponse.

BULLETIN-REPONSE

à renvoyer à Peuple et Culture, 27, rue Cassette, Paris-6^e

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je suis élu municipal dans la commune
de :

☐

Je suis membre d'une commission extra-
municipale dans la commune de :

(1)

☐

Je souhaite être convoqué au groupe de
travail des élus municipaux de PEC

☐

Je souhaite être tenu au courant des
travaux de ce groupe de travail

☐

(1) Mettre une croix dans la case correspondante.

communiqué commun

**DE CULTURE ET LIBERTE,
LA FEDERATION NATIONALE
DES FOYERS RURAUX,
LA FEDERATION NATIONALE
LEO LAGRANGE,
ET PEUPLE ET CULTURE**

Les responsables de CULTURE ET LIBERTE, de la FEDERATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX, de la FEDERATION NATIONALE LEO LAGRANGE, de PEUPLE ET CULTURE se sont réunis à NOGENT-SUR-MARNE du 22 au 24 juin 1971.

Le bilan des actions communes menées depuis un an a été jugé positif, et les quatre associations ont décidé de poursuivre et de renforcer leur coopération, au niveau technique comme sur le plan de l'action pour le développement culturel de la nation.

Deux thèmes sont retenus pour l'année qui vient : rapports entre les collectivités locales et les associations dans le secteur socio-culturel, le rôle des associations dans une politique de l'éducation permanente.

Dans l'immédiat, les quatre associations contribuent en commun à la poursuite des objectifs suivants :

- Défense des libertés garanties par la loi de 1901 sur les associations.
- Application non restrictive et amélioration des lois récemment votées sur la formation permanente, l'enseignement technologique et l'apprentissage; action concertée dans ce sens entre les syndicats et les associations volontaires.
- Adoption de mesures complémentaires au projet de loi-programme sur les équipements sportifs et socio-éducatifs : ce projet de loi est insuffisant notamment en ce qui concerne le secteur socio-éducatif; il doit d'autre part être complété par une loi-programme de l'animation et du fonctionnement.

PARIS, le 24 juin 1971